

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



08104079

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRE L.F

30.06.2008

Greffe

N° d'entreprise : 888.128.832

Dénomination

(en entier) : **ASBL SERVICE DE GARDE DE MEDECINE GENERALE DE
L'ENTITE DE CHARLEROI**

(en abrégé) : **ASBL SGMG**

Forme juridique : ASBL

Siège : boulevard Zoé Drion, 1, 2ème étage à 6000 CHARLEROI

**Objet de l'acte : Modification du Conseil d'Administration + modification de l'article 26 relatif
à la composition du Conseil d'Administration suite à l'Assemblée Générale du
17/06/08**

Les Drs Jacquet Thibaut et Baivier François posent leur candidature au sein du Conseil d'Administration.

Ci-dessous, la nouvelle composition du Conseil d'Administration:

Docteur François BAVIER rue Chet 76 6061 MONTIGNIES/S/SAMBRE
Docteur Bernard GEUSE rue Try des Marais 111 5651 TARCENNE
Docteur Joël GROSJEAN rue de Bomerée 28A 6032 MONT/S/MARCHIENNE
Docteur Vincent HAUFROID route de Beaumont 112 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Docteur Michel JACQUET chaussée de Charleroi 118 6061 MONTIGNIES/S/SAMBRE
Docteur Thibaut JACQUET chaussée de Châtelineau 117 à 6061 MONTIGNIES/S/SAMBRE
Docteur Patrick JADOLLE rue Léon Dubois 241 6030 MARCHIENNE DOCHERIE
Docteur Pierre LENAERTS chaussée de Fleurus 8 6041 GOSELIES
Docteur Jean LESOIL chaussée de Fleurus 251 6060 GILLY
Docteur Olivier MARIEVOET rue Emile Vandervelde 21 6010 COUILLET
Docteur Luc NAMUROIS rue du Chapeau du Curé 39 6120 NALINNES
Docteur Jean-François ROCHET rue du Transvaal 180 6010 COUILLET
Docteur Jean-Pierre ROCHET Bd Audent 5 6000 CHARLEROI
Docteur Didier SAUVAGE rue Petchy 41/A 6280 GERPINNES
Docteur Pierre TOLLET rue Jean Ester 197 6030 MARCHIENNE-AU-PONT
Docteur Baudouin VAN DROOGHENBROECK rue Paul Barré 8 6020 DAMPREMY
Docteur Thierry VANDENBUSSCHE place St-Laurent 17 5650 WALCOURT
Docteur Michel VUCKOVIC rue Sainte-Famille 23A 6230 VIESVILLE
Docteur Jean-Pierre WATILLON rue Léon Bernus 60 6000 CHARLEROI
Monsieur Claude DEBRIEY Grand-Rue 3 6000 CHARLEROI

Modification des deux vice-présidents:

le Dr Jean- Pierre Rochet est remplacé par le Dr Jean-François Rochet

Le Dr Michel Jacquet est remplacé par le Dr Jacquet Thibaut

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

Modification de l'article 26 relatif à la composition du Conseil d'Administration comme suit:

Modification de la durée de chaque mandat:

Le mandat d'administrateur, en tout temps révocable par l'assemblée générale, est de quatre (4) ans. Il se termine à la date de l'Assemblée Générale ordinaire qui suit la fin de l'année civile où se termine son mandat.

Fait ce 17/06/2008 en deux exemplaires, à Charleroi

* SIGNATURES

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature